

Synthèse des néo-diplômés 2021

Cette année encore, la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie a lancé un questionnaire afin de découvrir les choix d'installation et les ressentis de la promotion des néo-diplômés de 2021.

Ce sont 437 anciens étudiants et étudiantes à l'échelle nationale qui ont pris le temps de répondre sur 779 néo-diplômés, ce qui représente 56,1% de leur promotion. Les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie représentés sont ceux d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Caen, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours, soit l'ensemble des CF sauf ceux de Brest et Rennes qui ne sont pas concernés car ils n'ont pas encore de promotion diplômée. Nous soulignons le nombre de néo-diplômés qui est en hausse cette année grâce à la première promotion sortante de Clermont-Ferrand, même si ce chiffre reste insuffisant pour subvenir à la demande de soins en orthophonie.

Les réponses ont été ouvertes du 10 juin au 17 septembre 2021. Cela laissait donc un peu plus de 3 mois pour récolter ces données qui sont à la fois quantitatives et qualitatives, nous permettant ainsi d'analyser les résultats de cette année mais également d'adopter un point de vue plus longitudinal et d'effectuer une comparaison à long terme. Nous rappelons également que nous n'avons pas de chiffres pour 2017 car cette année-là, aucune promotion n'a été diplômée dû au passage en 2013 de 4 à 5 ans d'études.

De manière générale, le questionnaire comportait 14 rubriques pour un peu plus de 70 questions. Cependant, en fonction des réponses, les candidats étaient redirigés vers certaines questions (par exemple, s'ils avaient déjà trouvé un emploi, s'ils souhaitaient s'installer à l'étranger, etc.). De plus, certaines questions étaient à choix multiples et les étudiants avaient également la possibilité de ne pas répondre s'ils ne se sentaient pas à l'aise avec la question. Il peut donc y avoir plus ou moins de 437 réponses.

Cette année, des questions sur le ressenti des étudiants à propos de leur formation et de leur cinquième année ont été ajoutées, ainsi qu'une partie sur la recherche plus approfondie. Nous tenons d'ailleurs à préciser que toutes les remarques quant à la forme et au fond du questionnaire ont été lues, et que nous tiendrons rigueur afin d'améliorer ce questionnaire et de proposer des résultats toujours plus justes et au plus près de la réalité.

Nous tenons à remercier tous les anciens étudiants qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire, le nombre de réponses atteint permettant de construire une synthèse représentative et légitime afin de porter nos positions. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle vie professionnelle qui débute.

Voici donc la synthèse des néo-diplômés 2021 !

Le Bureau National 2020-2021

Rédigée par Alexane GITENAIT, Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles de la FNEO 2020-2021

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Sommaire :

Insertion professionnelle	3
Généralités	3
Source de l'offre d'emploi	4
Délai d'installation après le diplôme	4
Mode d'exercice	6
Choix du mode d'exercice	6
Facteurs influençant le choix du mode d'exercice	7
Précisions sur l'exercice libéral	9
Précisions sur l'exercice salarié	10
Précisions sur l'exercice mixte	11
Négociations sur salaire	12
Lieu d'installation	13
Choix du lieu d'installation	13
Lien entre le département d'origine et le lieu d'installation	14
Lien entre le lieu d'études et le département d'installation	15
Durée du premier emploi	16
Exercice à long terme	17
Retour sur la formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste	19
Sentiment d'être prêt à exercer à l'issue de la formation initiale	19
Préparation face aux démarches administratives liées à l'installation	20
Préparation face aux démarches quotidiennes liées à l'exercice de l'orthophonie	20
Préparation à la prise en charge des grands domaines de pathologies	21
Orientation vers la recherche	23
Bien-être des étudiants	24
Conclusion	25

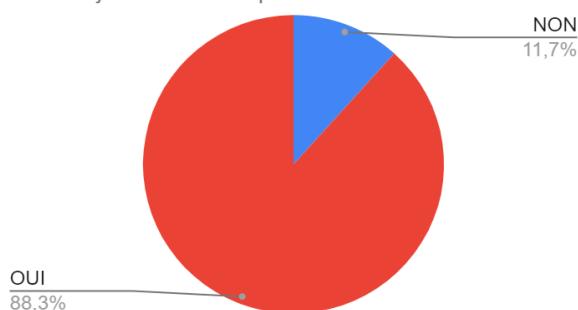
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Insertion professionnelle

As-tu déjà trouvé un emploi ?



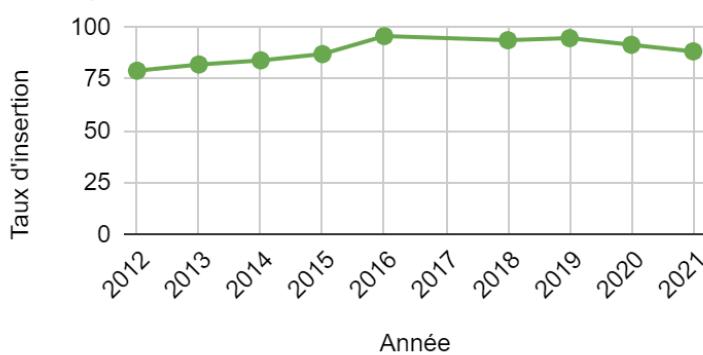
Généralités

88,3% des néo-diplômés affirment avoir déjà trouvé un emploi. Les résultats restent stables depuis 2016, même si l'on remarque une légère baisse depuis 2020 (91,5%, cf. graphique ci-dessous), qui peut s'expliquer par deux années particulières à cause de la crise sanitaire.

En effet, parmi les 51 étudiants n'ayant pas trouvé d'emploi, il est important de souligner que seuls 34,7% d'entre eux (soit 17 étudiants) n'ont en réalité pas trouvé l'emploi qui leur convenait. Les 65,3% restants ne cherchent pas encore de travail pour diverses raisons personnelles.

Ces résultats montrent bien que **l'offre en orthophonie est supérieure à la demande**, ce qui est certes un avantage pour trouver du travail, mais qui met aussi une certaine pression aux professionnels qui voient leurs listes d'attente s'allonger. De plus, les quotas d'étudiants admis en orthophonie n'augmentant que très peu, mais les besoins de la population étant en croissance, le creux entre l'offre et la demande ne risque que d'augmenter.

Evolution du taux d'insertion professionnelle des néo-diplômés



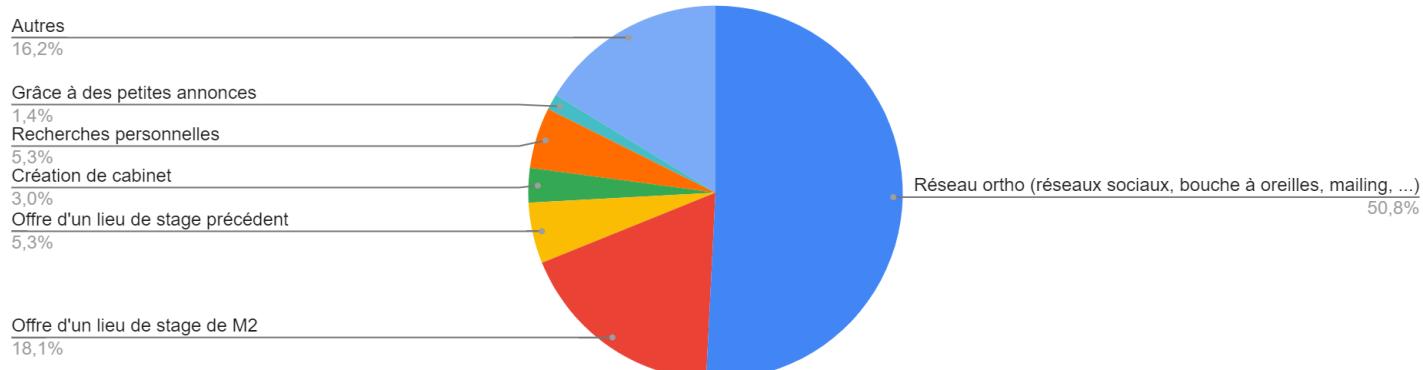
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Source de l'offre d'emploi

Source du premier emploi



Regardons maintenant comment les étudiants trouvent leur premier emploi : les 3 sources principales sont dans l'ordre décroissant, les réseaux sociaux, les stages en cinquième année et le bouche à oreilles. En effet, **plus de la moitié d'entre eux** (50,8%) ont eu connaissance d'un emploi grâce au **réseau orthophonique** (les réseaux sociaux majoritairement, mais également le bouche à oreilles, les mailings, etc.). Les stages occupent aussi une place importante dans la recherche de travail, puisqu'au total 23,3% des étudiants le trouvent par ce moyen.

Les stages, et notamment ceux de 5ème année, jouent donc un rôle non négligeable pour trouver ce premier emploi. Ainsi, il devient nécessaire de mettre en place des **indemnisations de frais de stage** en orthophonie, afin que les étudiants puissent aller se former plus loin et en dehors des grandes villes, notamment dans des zones très sous-dotées qui auraient besoin d'eux.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Délai d'installation après le diplôme

Délai d'installation des néo-diplômés



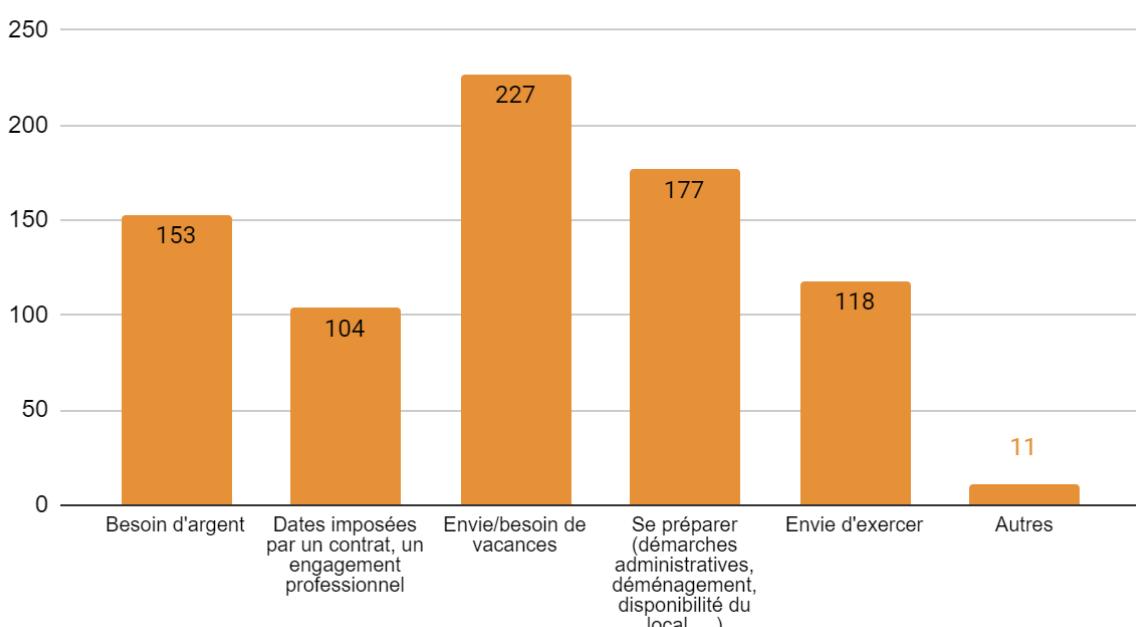
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Il apparaît que **63,5%** des néo-diplômés comptent débuter leur activité **moins de 2 mois** après l'obtention de leur diplôme ; 36% attendront entre 2 et 6 mois. Comme l'année dernière, nous nous sommes penchés sur les raisons poussant une grande partie de ces étudiants à commencer à travailler si tôt, mais aussi sur les raisons pour lesquelles plus d'un quart d'entre eux ressent le besoin d'attendre avant de se lancer.

Facteur du délai d'installation



Il apparaît clairement que de nombreux néo-diplômés déclarent **avoir envie/besoin de vacances**. En effet, **58,8% des étudiants ayant trouvé un travail** l'affirment. Ce chiffre est en hausse depuis l'année dernière (52,1%).

De plus, **177 étudiants** sur les 386 ayant trouvé un emploi déclarent avoir besoin de ce temps **pour se préparer aux démarches administratives, au déménagement et pour s'adapter à la disponibilité du local**. Ces démarches sont réputées pour être lourdes à porter au quotidien et les étudiants en orthophonie en sont bien conscients.

153 néo-diplômés, soit **39,6%, déclarent avoir besoin d'argent**. Il est important de rappeler qu'aucun stage en orthophonie n'est rémunéré, ce qui signifie que pendant ces 5 ans d'études, les étudiants ne touchent pas de gratification, excepté les emplois étudiants que certains sont contraints d'ajouter à leurs études.

Enfin, la quatrième raison la plus évoquée est **l'envie d'exercer**, ce qui montre tout de même une motivation de la part des néo-diplômés. La dernière raison étant les dates imposées par les contrats.

CONTACTS

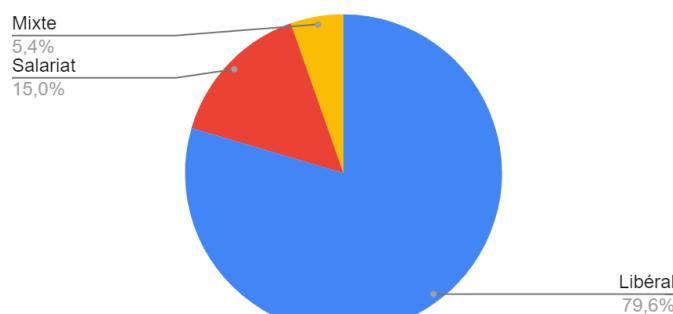
Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Mode d'exercice

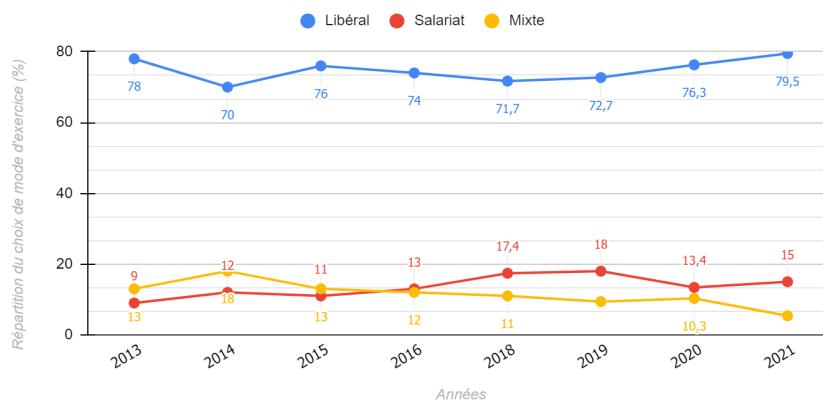
Choix du mode d'exercice

Répartition des néo-diplômés selon le mode d'exercice



Le **libéral** est une nouvelle fois le mode d'installation majoritairement choisi par presque **80% des néo-diplômés**. Vient ensuite **le salariat**, choisi par **15% des néo-diplômés**, puis **le mixte** préféré par **5,4%** d'entre eux.

Evolution du choix de mode d'exercice chez les néo-diplômés



EN ORTHOPHONIE

Si l'année dernière, le nombre de points entre l'exercice salarial et l'exercice mixte avait diminué, nous retrouvons cette année des résultats similaires à ceux de 2018 et 2019, même si l'exercice libéral continue d'attirer de plus en plus d'orthophonistes. En effet, **le manque de reconnaissance dans les structures** (notamment le salaire basé sur des grilles bac+3 au lieu de bac+5) n'incite pas les orthophonistes à venir y exercer, et la revalorisation prévue par le Ségur n'est toujours pas suffisante pour les convaincre.

CONTACTS

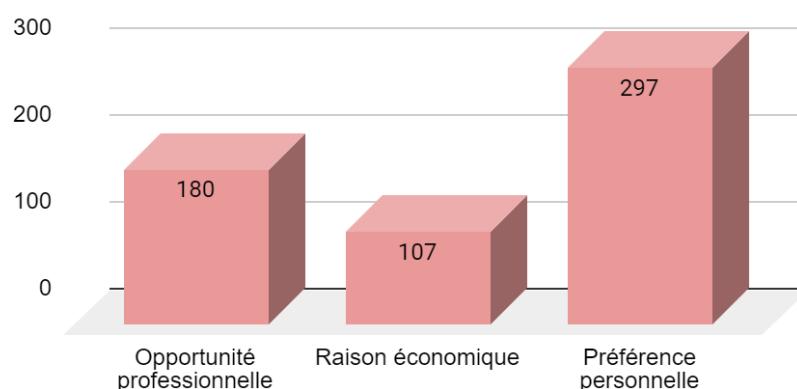
Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Facteurs influençant le choix du mode d'exercice

Au vu des données précédentes, nous avons demandé aux néo-diplômés ce qui guidait leur choix concernant le mode d'installation. Les réponses proposées étaient l'opportunité professionnelle, la raison économique et la préférence personnelle. Il était possible de cocher plusieurs réponses.

Facteurs influençant le choix du mode d'installation

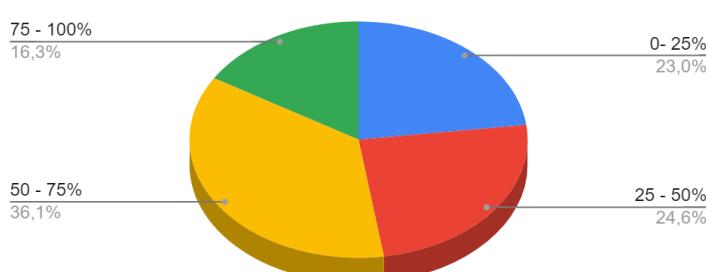


Ainsi, **297 néo-diplômés** ont choisi leur mode d'installation en fonction de leur **préférence personnelle**, ce qui montre qu'une majorité d'entre eux parvient à s'installer dans l'environnement qui lui plaît.

Le deuxième facteur est **l'opportunité professionnelle**. **180 néo-diplômés** ont donc eu une opportunité d'emploi avant leur diplôme. C'est en effet assez fréquent au vu du nombre de professionnels recherchés, mais également grâce aux stages qui aboutissent souvent à une offre d'emploi.

La **raison économique** est le troisième facteur, mais il représente tout de même **107 néo-diplômés**, pour qui l'aspect financier est donc entré en jeu. Nous avons souhaité préciser le rôle du facteur économique en demandant aux néo-diplômés la part de la raison économique dans leur choix d'installation :

Part de la raison économique liée au choix du mode d'exercice

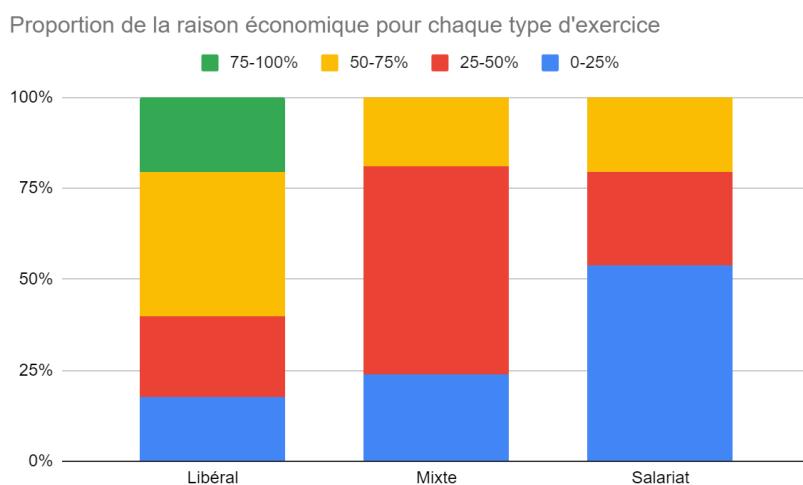


CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Les résultats sont similaires à l'année précédente. **36,1%** des étudiants estiment que le facteur économique a joué entre **50 et 75%** dans leur décision. Ainsi, pour plus de **52%** des étudiants, les raisons économiques ont influencé leur choix à hauteur de **50% ou plus**. On peut alors se demander si les 3 modes d'installation sont touchés de la même façon par cette raison économique, c'est donc ce que l'on a voulu vérifier à travers le graphique suivant :



Sans surprise, c'est le choix du **salariat** qui est le moins impacté par l'aspect économique. En effet, plus de 50% de ceux qui se tournent vers le salariat déclarent que leur choix n'a été conditionné qu'entre 0 et 25% par l'aspect économique, ce qui montre encore une fois l'impact de la non-reconnaissance du métier d'orthophoniste dans les structures.

Au contraire, plus de **50% des néo-diplômés qui choisissent le libéral** déclarent que leur choix a été impacté à **plus de 50% par des raisons financières**.

Comparons ces résultats avec des chiffres antérieurs : en 2018, c'étaient 43% des néo-diplômés qui évoquaient la raison économique pour ce choix d'exercice. En 2015, ce n'était que 19% d'entre eux ! La passage au grade master (5 ans) a rendu l'exercice salarié moins attractif à cause de la non-revalorisation des salaires. En effet, en 2021, un orthophoniste salarié commence sa carrière avec un salaire à peine plus élevé que le SMIC et l'augmentation de 183€ prévue par le Ségur n'est pas suffisante pour combler le manque de professionnels dans les structures.

Cela montre bien que la pénurie d'orthophonistes dans les structures n'est pas due à un manque de motivation ou à une envie plus prégnante de libéral, mais bien que le salaire non adapté empêche les orthophonistes de se projeter dans ce mode d'exercice, et ce, alors même que la demande ne cesse de grandir.

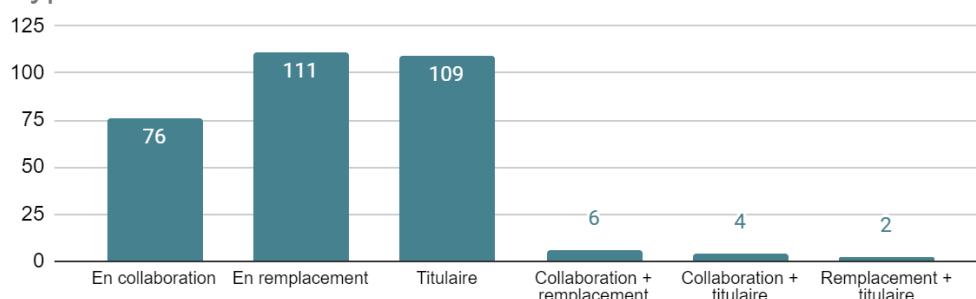
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

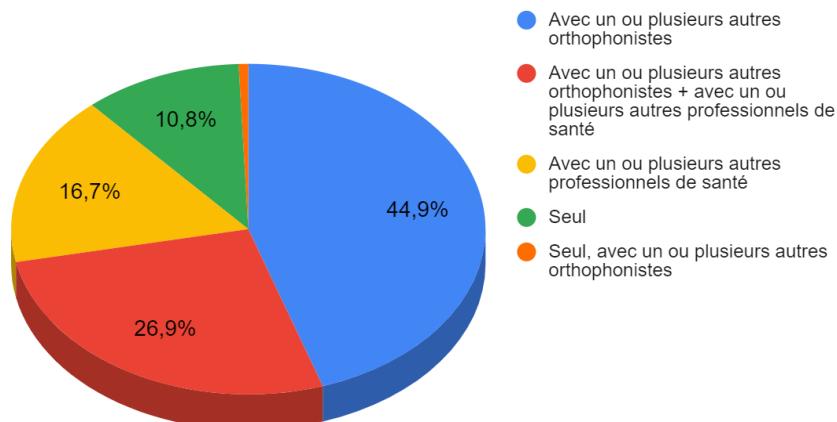
Précisions sur l'exercice libéral

Type d'exercice libéral



Le remplacement est le type d'exercice majoritaire chez les néo-diplômés cette année. En effet, il permet de ne pas avoir à tout créer directement en arrivant dans un cabinet équipé avec une patientèle déjà constituée. Vient ensuite l'ouverture ou la reprise de cabinet en tant que **titulaire**, et pour finir la **collaboration**. Certains exercent dans deux lieux différents ce qui explique les réponses avec plusieurs types en même temps.

Environnement en libéral



EN ORTHOPHONIE

Il apparaît clairement que les néo-diplômés préfèrent commencer leur activité avec d'autres professionnels, que ce soit **uniquement des orthophonistes (44,9%)**, ou bien **d'autres professionnels de santé (16,7%)**, ou encore **les deux (26,9%)**. Seulement **10,8% d'entre eux se lancent seuls**. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que la présence d'une équipe pluridisciplinaire en santé, en plus d'être une richesse pour les patients, est rassurante pour le professionnel qui se sent soutenu.

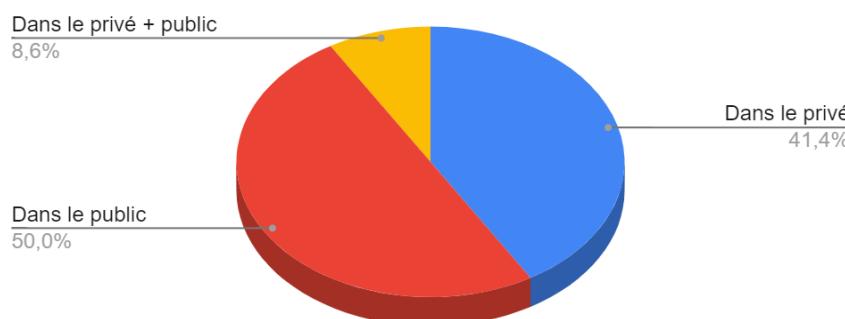
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

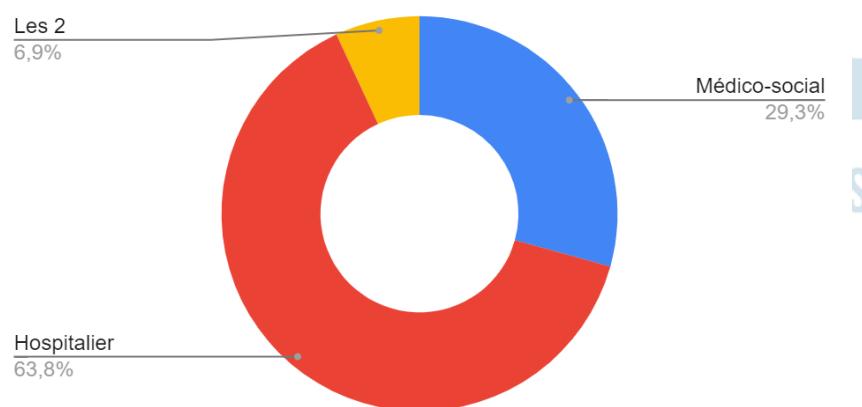
Précisions sur l'exercice salarié

Secteur d'emploi des néo-diplômés salariés



Le secteur public emploie la moitié des néo-diplômés salariés cette année. Le **secteur privé** réunit quant à lui **41,4%** d'entre eux, tandis que **8,6%** travaillent dans un établissement privé et dans un établissement public.

Proportion dans les secteurs médico-social et/ou hospitalier

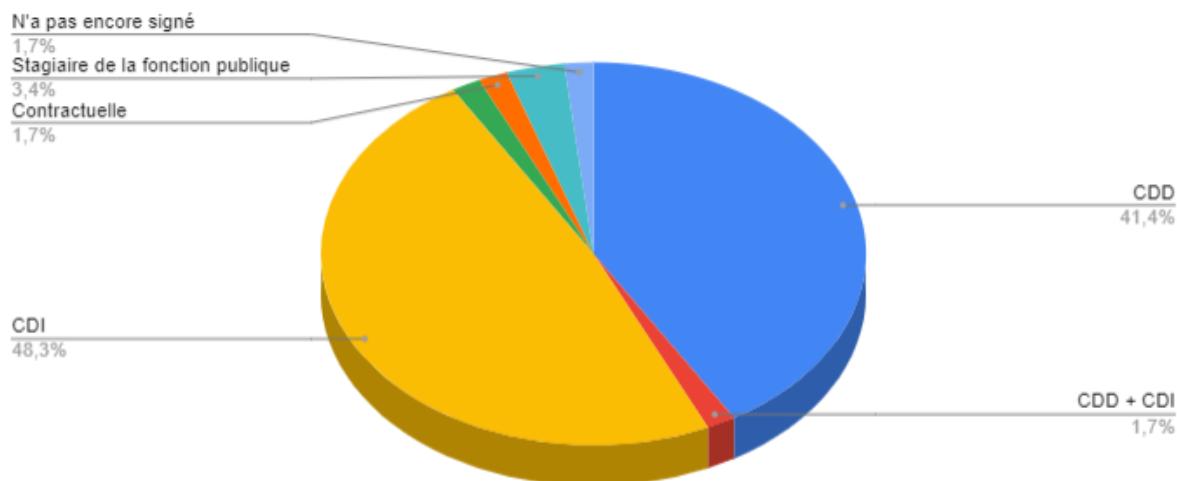


Le secteur hospitalier est celui qui attire le plus les néo-diplômés exerçant en salariat. C'est effectivement vers lui que se tournent **63,8%** d'entre eux. **29,3%** des néo-diplômés exercent dans le **médico-social** tandis que **6,9%** font **les deux**. On observe une augmentation de néo-diplômés exerçant dans plusieurs structures différentes (seulement 1,9% l'année dernière), qui peut s'expliquer par le fait que les postes d'orthophoniste ont tendance à être allégés, voire supprimés : il faut donc les cumuler pour avoir un salaire suffisant.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

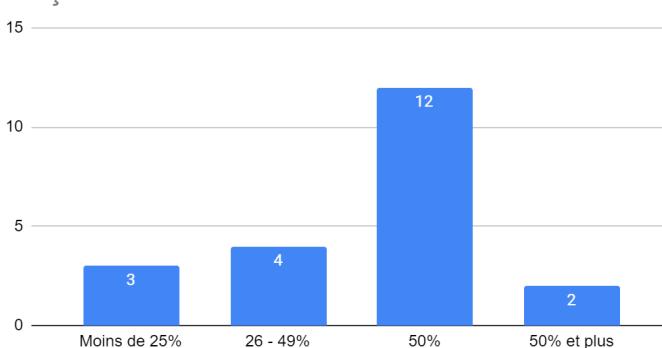


Les contrats majoritairement signés par les néo-diplômés sont des **CDI (48,3%)** et des **CDD (41,4%)**. Si l'augmentation de la part de CDI par rapport à 2020 (42,3%) est encourageante, il reste encore une grosse part d'emplois précaires. De plus, alors que le graphique précédent montrait une majorité de personnes se destinant au secteur hospitalier, seules 3,4% d'entre elles sont stagiaires de la fonction publique (nombre qui a drastiquement diminué par rapport à l'année dernière, où 9,6% des salariés étaient stagiaires de la fonction publique). Ainsi, les établissements publics embauchent beaucoup en CDD, ce qui ne les rend pas attractifs pour les orthophonistes.

Précisions sur l'exercice mixte

Cette année, **21** néo-diplômés ont décidé de se tourner vers l'exercice mixte. Ils exercent en moyenne **44% de leur temps de travail en structure**. 12 d'entre eux ont trouvé un emploi à 50% dans une structure.

Nombre d'équivalents temps plein par néo-diplômés exerçant en mixte



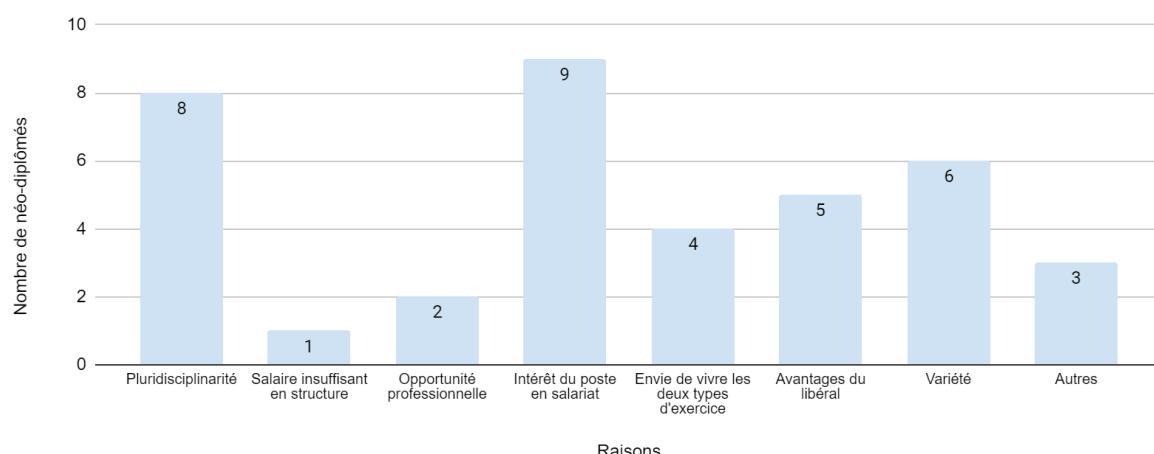
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Nous les avons interrogés sur la raison du choix de l'exercice mixte. Les réponses étaient libres, mais nous avons pu les regrouper par catégories : pluridisciplinarité, salaire insuffisant en structure, opportunité professionnelle, intérêt du poste en salariat, envie de vivre les deux types d'exercice, avantages du libéral, variété et autres.

Raisons du choix de l'exercice mixte



L'intérêt pour le poste en salariat est la raison principale du choix de l'exercice mixte (9 réponses), suivie par **la pluridisciplinarité** facilitée par le salariat (8). Comme nous l'avons vu avec l'exercice libéral, les néo-diplômés apprécient être entourés lors de leur première expérience professionnelle. **La variété des deux modes d'exercice** est ensuite recherchée par 6 néo-diplômés, tout comme **les avantages du libéral** (5), notamment la liberté dans l'emploi du temps. **L'envie de vivre les deux types d'exercice** est présente pour 4 néo-diplômés, et 2 d'entre eux se sont également tournés vers le mixte grâce à **une opportunité professionnelle**. Enfin, 1 personne souligne que **le salaire était insuffisant en structure** pour qu'elle ne puisse faire que cela. Parmi les réponses "Autres", est ressortie la "tranquillité administrative du salariat".

Négociations du salaire

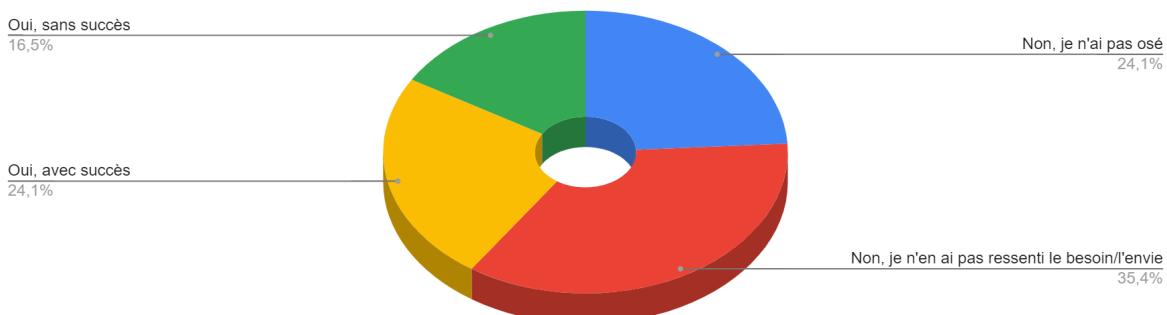
Comme lors de toute signature de contrat, il est possible de négocier son salaire. Les orthophonistes sont d'autant plus concernés que les grilles salariales de base ne correspondent pas à leur niveau d'étude (grade master, soit bac+5). Nous avons donc voulu savoir si les néo-diplômés pensaient à le faire, et surtout s'ils osaient.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Négociations du salaire pour les néo-diplômés exerçant en salariat ou en mixte

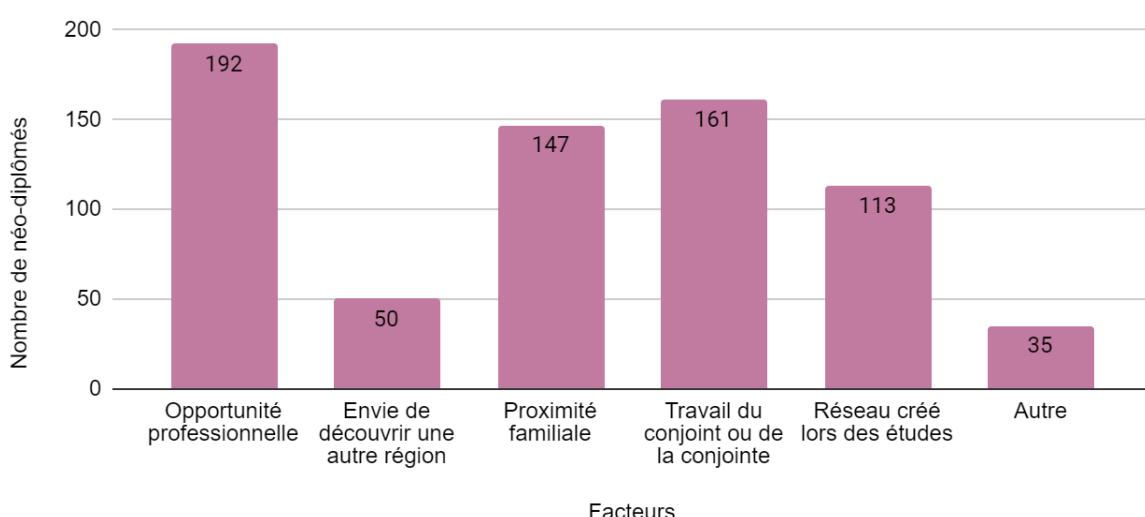


Dans le graphique ci-dessus, nous pouvons voir que **35,4%** des néo-diplômés n'ont pas négocié leur salaire car ils n'en ressentaient **pas le besoin et/ou l'envie**. **24,1%** n'ont **pas osé**, et **16,5%** l'ont fait **sans succès**. **24,1%** ont réussi à négocier leur salaire. Parmi tous ces chiffres, il est important de noter que **100% d'entre eux** ont pensé à négocier leur salaire, qu'ils aient finalement choisi de le faire ou non. Si quasiment un quart d'entre eux ont réussi à voir leur salaire valorisé, il est tout de même important de rappeler que cette situation n'est pas acceptable. En effet, même après les négociations, les salaires sont souvent inférieurs à notre niveau d'études. Il est donc nécessaire qu'une vraie **revalorisation salariale** voie le jour afin que les salaires soient justes et homogénéisés sur tout le territoire et que **les orthophonistes n'aient plus à choisir leur mode d'exercice en fonction de l'aspect financier**.

Lieu d'installation

Choix du lieu d'installation

Facteurs liés au choix d'installation



CONTACTS

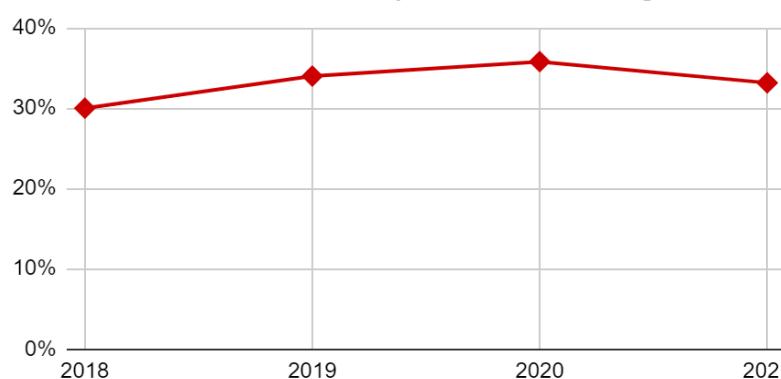
Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Concernant le choix du lieu d'installation, **la moitié des néo-diplômés** ayant trouvé un emploi (50,3%) se sont installés suite à **une opportunité professionnelle**. 42,2% ont suivi **le conjoint ou la conjointe**, tandis que **38,5%** ont cherché à rester **proches de leur famille**. 30% se sont installés grâce **au réseau créé lors de leurs études**, ce qui montre encore une fois l'influence des stages sur le premier emploi. Enfin, **13,1%** avaient envie de **découvrir une autre région**.

Lien entre le département d'origine et le lieu d'installation

Evolution du nombre de néo-diplômés s'installant dans leur département d'origine



Cette année, **33,2%** des néo-diplômés se sont installés dans **leur département d'origine**, que ce soit leur département d'études ou non. Les chiffres sont assez stables depuis plusieurs années (30% en 2018, 34% en 2019 et 35,8% en 2020). Cela montre l'importance du département d'origine pour les néo-diplômés, qui influence leur lieu d'installation.

CONTACTS

Sophie HEULLE
 Présidente
présidence@fneo.fr
 06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
 Vice-présidente en charge des
 Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
 07.63.64.01.11

Lien entre le lieu d'études et le département d'installation

CFUO	Nombre de répondants	Nombre d'étudiants installés dans le département d'études	Taux d'étudiants installés dans leur département d'études (en pourcentage)
Amiens	20	5	25
Besançon	12	0	0
Bordeaux	13	10	76,9
Caen	19	14	73,7
Clermont-Ferrand	10	1	10
Lille	40	16	40
Limoges	5	3	60
Lyon	52	23	44,2
Marseille	20	8	40
Montpellier	28	16	57,1
Nancy	15	3	20
Nantes	30	11	36,7
Nice	21	7	33,3
Paris	41	9	22,0
Poitiers	28	6	21,4
Rouen	20	8	40
Strasbourg	14	9	64,3
Toulouse	21	9	42,9
Tours	28	15	53,6
TOTAL	437	173	39,6

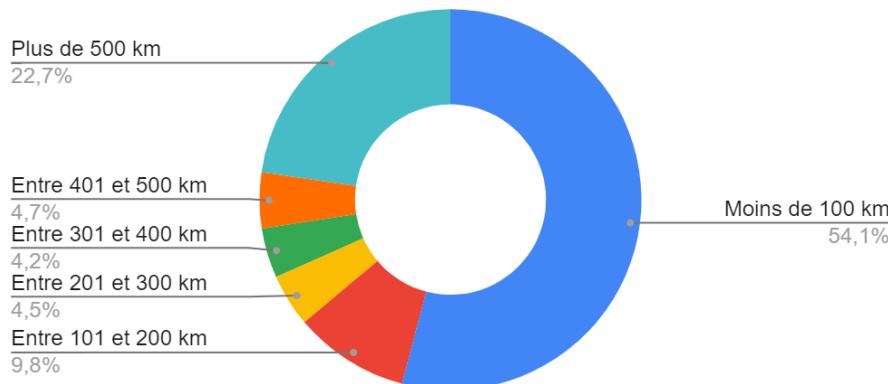
Selon les résultats obtenus ci-dessus, **39,6% des néo-diplômés s'installent dans leur département d'études**. Ainsi, si le département d'origine joue un rôle dans le lieu d'installation, le département d'études est également un facteur de choix important.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

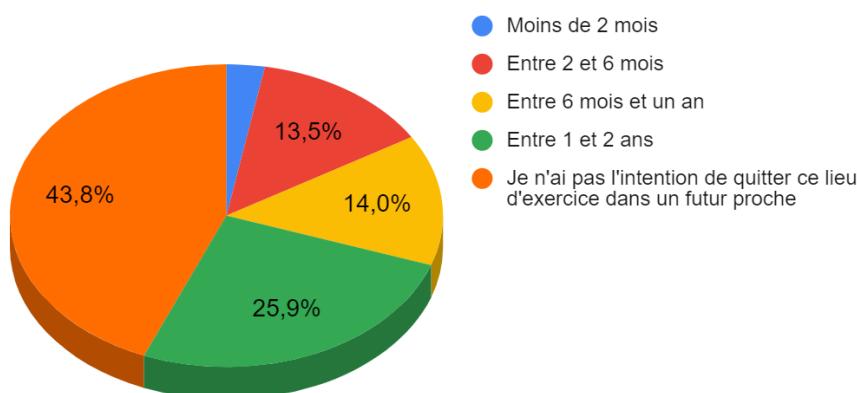
Distance entre le CFUO et le lieu d'installation



54,1% des néo-diplômés s'installent à moins de 100 km de leur CFUO, tandis que **45,9%** choisissent de s'installer à plus de 100 km de celui-ci. Parmi eux, 22,7% iront jusqu'à dépasser les 500 km de distance. Ces chiffres sont à relier aux 33,2% de néo-diplômés qui retournent dans leur département d'origine. Comme précisé dans la synthèse de l'année précédente, il serait intéressant de comparer ces chiffres pour la promotion de 2025. En effet, depuis l'année dernière, la sélection se fait via ParcourSup et non plus via des examens d'aptitudes. Un certain nombre d'étudiants sont donc admis dans des CFUO plus proches de leur domicile. Il serait ainsi pertinent de comparer les résultats afin de voir si cela a un impact sur la distance prise entre le CFUO et le lieu d'installation.

Durée du premier emploi

Durée estimée de l'exercice actuel



ORTHOPHONIE

Concernant la durée estimée du premier emploi, on voit que **43,8%** des néo-diplômés n'ont pas l'intention de quitter ce lieu d'exercice dans un futur proche. Cela signifie également que **56,2%** d'entre eux ont prévu de ne rester que 2 ans maximum sur leur poste actuel, soit plus de la moitié d'entre eux.

CONTACTS

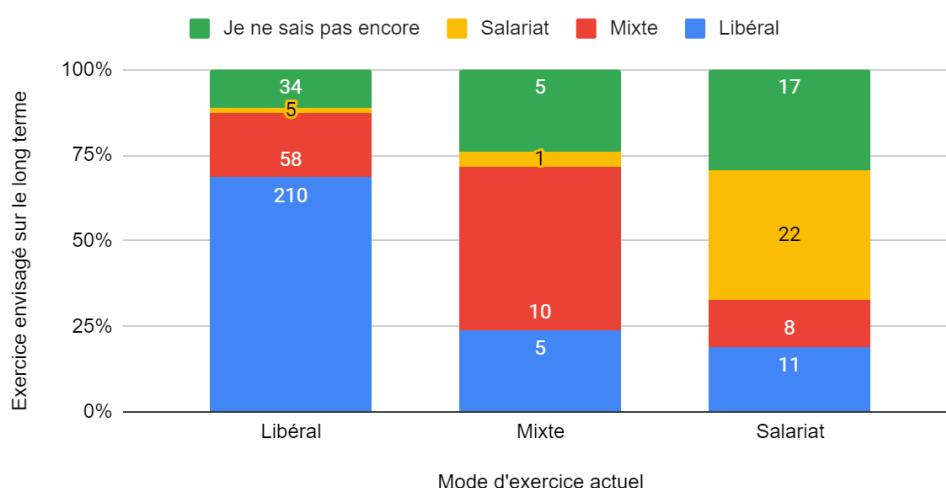
Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Si nous rentrons dans le détail, c'est 2,8% des néo-diplômés qui comptent rester moins de 2 mois sur leur poste, 13,5% ont prévu d'y rester entre 2 et 6 mois, 14% entre 6 mois et 1 an et 25,9% entre 1 et 2 ans. Ces chiffres font écho au nombre important de remplacements en libéral (qui concernent 111 néo-diplômés cette année) et de CDD en salariat (48,3% des contrats signés) . Ces postes n'ont pas de visée à long terme et expliquent donc la courte durée pour un premier emploi.

Exercice à long terme

Mode d'exercice envisagé à long terme en fonction du mode d'exercice actuel



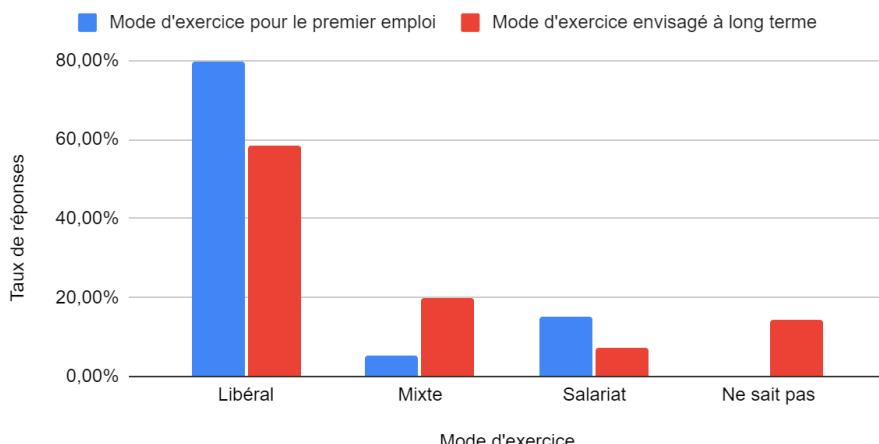
Nous avons demandé aux néo-diplômés de se projeter et de nous dire quel mode d'exercice ils envisageaient sur du long terme. Sur le graphique ci-dessus, nous voyons que pour chaque mode d'exercice exercé par le professionnel, c'est en majorité le mode actuel qui est envisagé sur le long terme.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

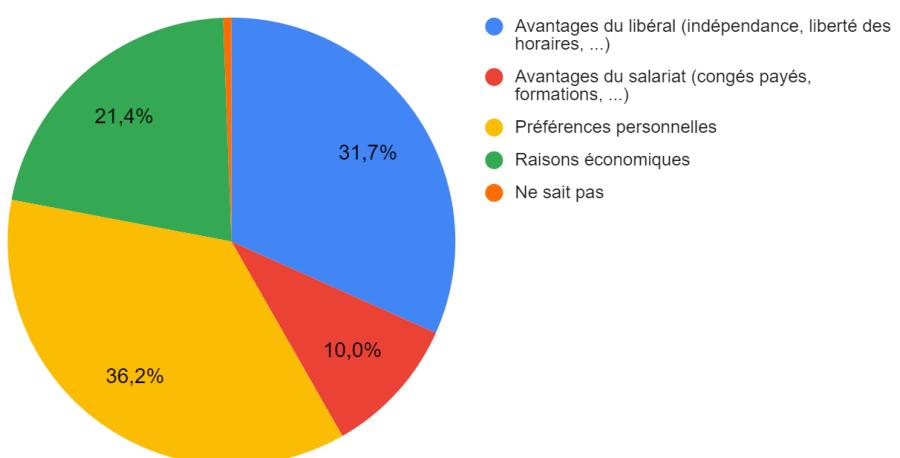
Comparaison modes d'exercice envisagés à court terme et à long terme



Sur le long terme, nous retrouvons toujours **le libéral** comme exercice envisagé en majorité (58,6%). **Le mixte** fait l'objet d'un intérêt grandissant (19,7%), prenant quasiment 15 points par rapport à ceux qui exercent en mixte actuellement. En dernière option envisagée se trouve donc **le salariat** avec 7,3% des néo-diplômés qui y réfléchissent pour l'avenir, tandis que 15% des répondants y exercent actuellement. Le salariat pur n'est donc que très peu envisagé comme mode d'exercice pérenne, ce qui est extrêmement inquiétant car cela signifie que le nombre d'orthophonistes en structure ne va cesser de diminuer.

Enfin, **14,5%** des anciens étudiants ne savent pas quels modes d'exercice ils vont privilégier sur du long terme.

Raisons du choix d'exercice à long terme estimé



ORTHO^{PHONIE}

Pour ce qui est de l'origine de ce choix d'exercice envisagé, **les préférences personnelles** sont encore majoritaires avec **36,2%** des réponses, ce qui est positif car cela montre que les orthophonistes souhaitent se décider en fonction de leurs préférences personnelles.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

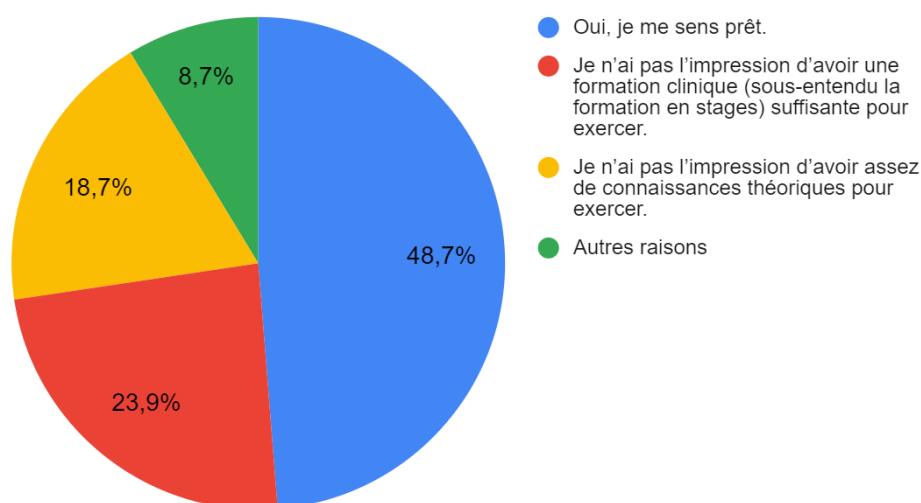
31,7% des réponses indiquent aussi que le libéral est beaucoup envisagé **pour les avantages qu'il propose** (indépendance, liberté des horaires, etc.) tandis que seulement **10%** envisagent le **salariat pour ses propres avantages** (congés payés, formations, etc.), ce qui montre encore une fois le déséquilibre entre le salariat et le libéral. **21,4%** des anciens étudiants envisagent également leur futur mode d'exercice par rapport à **des raisons économiques**.

Retour sur la formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste

La promotion diplômée en 2021 est la quatrième depuis la réforme des études en orthophonie et l'obtention du grade master. Nous avons continué l'étude sur le ressenti des anciens étudiants par rapport à leur parcours afin d'avoir une vision toujours plus représentative, même si les données des deux dernières années sont à remettre dans le contexte de la situation sanitaire.

Sentiment d'être prêt à exercer à l'issue de la formation initiale

Ressenti des néo-diplômés sur leur début de vie professionnelle



Sur le graphique ci-dessus, nous pouvons voir qu'environ la moitié des néo-diplômés (**48,7%**) se sentent **prêts à exercer**. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière (51,7%). En 2019, c'était 65,9% des étudiants qui s'estimaient prêts à travailler. Cette baisse conséquente peut s'expliquer par la situation sanitaire qui a fait que les néo-diplômés 2021 ont vu leur scolarité impactée pendant 2 ans, avec parfois des enseignements théoriques et des stages adaptés, voire annulés.

23,9% des anciens étudiants estiment que leur formation clinique (c'est-à-dire les stages) était insuffisante pour pouvoir exercer sereinement par la suite et 18,7% d'entre eux ont le sentiment de ne pas avoir assez de connaissances théoriques.

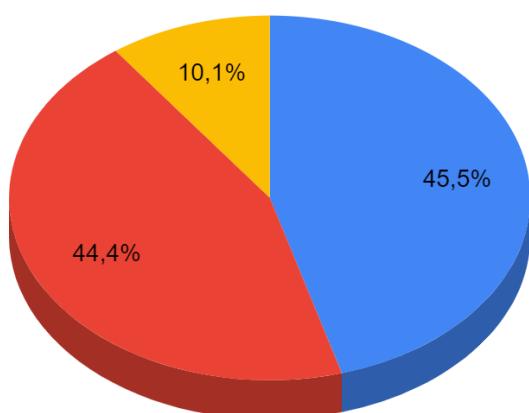
CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Préparation face aux démarches administratives liées à l'installation

Préparation aux démarches administratives liées à l'installation



- J'ai été bien informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation
- J'ai été partiellement informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation
- Je n'ai pas été bien informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation

Un peu moins de la moitié des anciens étudiants interrogés (**45,5%**) estiment avoir été bien informés et préparés aux différentes démarches administratives liées à l'installation. C'est 12,5 points de plus que l'année dernière, ce qui est très positif. Même si la situation sanitaire est restée complexe, les CFUO ont été mieux préparés pour réagir et continuer à proposer des formations sur l'installation. C'est également le cas des associations locales qui ont aussi pu jouer un rôle dans cette assurance face aux démarches de l'installation. En effet, seulement **10,1%** d'entre eux estiment ne pas avoir été bien informés sur les démarches administratives liées à l'installation, soit deux fois moins que l'année dernière.

Préparation face aux démarches quotidiennes liées à l'exercice de l'orthophonie

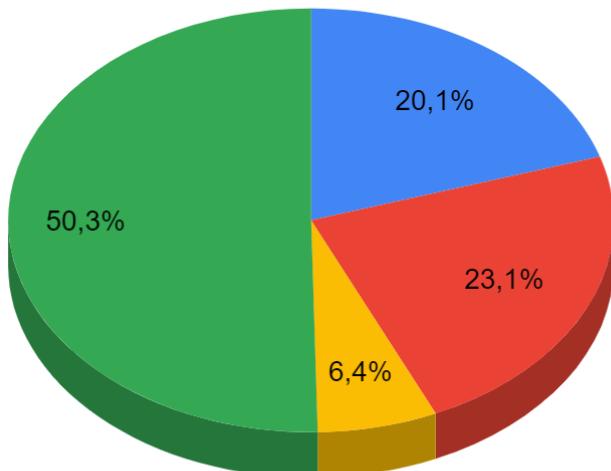
L'un des aspects de la profession accentué en libéral est la lourdeur administrative. Les demandes d'accords préalables, la télé-transmission, la comptabilité, les relations avec l'URSSAF ou la Carpimko peuvent rapidement accentuer le fait de se sentir démunis. Nous avons donc demandé quel était le ressenti des néo-diplômés face aux démarches administratives qui les attendent.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Préparation aux démarches liées à la profession en elle-même



- J'ai été bien préparé à ces démarches par ma formation clinique et théorique
- J'ai été bien préparé à ces démarches, mais uniquement via ma formation clinique
- J'ai été bien préparé à ces démarches, mais uniquement via ma formation théorique
- J'ai été insuffisamment préparé à ces démarches

50,3% des néo-diplômés se sentent **insuffisamment préparés** à ces démarches, soit la moitié d'entre eux. Comme pour les démarches liées à l'installation, ce pourcentage est en baisse depuis 2020. Il a ainsi perdu 10 points, ce qui est positif et peut encore une fois s'expliquer par la situation sanitaire particulière qui a parasité la fin de l'année scolaire 2020. En 2019, ils étaient 53,2% à ne pas se sentir prêts, les résultats de 2021 se rapprochent donc de ceux d'il y a deux ans.

23,1% des anciens étudiants affirment que ce sont **les stages qui les ont préparés** à ces démarches. On retrouve donc l'importance de ceux-ci sur l'installation du néo-diplômé.

Dans les commentaires que nous avons pu recevoir, les étudiants regrettent que des cours ne soient pas mis en place de manière plus conséquente par les CF, ou que ceux-ci soient données trop tard dans l'année, à un moment où ils sont concentrés sur leur mémoire et leur soutenance. De plus, il apparaît que la plupart des temps de formation proviennent de séminaires, des partenaires de la FNEO et des associations locales. Il semblerait nécessaire de renforcer la formation théorique à ce sujet afin de permettre aux néo-diplômés de commencer leur activité dans de meilleures conditions.

Préparation à la prise en charge des grands domaines de pathologies

Cette partie vise à exposer les domaines du vaste champ de compétences de l'orthophonie pour lesquels les étudiants se sentent le plus ou le moins préparés. Pour chacun des domaines, l'ancien étudiant devait mettre une note de 1 à 10, 1 étant "je ne me sens pas prêt" et 10 étant "je suis totalement prêt" concernant la prise en soins des patients.

Dans le référentiel d'activités des orthophonistes, certains de ces domaines sont regroupés, mais nous avons choisi de les séparer afin de correspondre aux Unités d'Enseignement (UE) dispensées dans les CF.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Nous avons fait le choix de comparer par rapport aux médianes, c'est-à-dire que la moitié des anciens étudiants a mis une note inférieure à la médiane trouvée et l'autre moitié a mis une note supérieure.

	Valeur médiane des réponses des étudiants diplômés en 2021 sur le sentiment d'être prêt à exercer
Communication et langage oral	7
Langage écrit, graphisme et écriture	7
Cognition mathématique	5
Trouble de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	5
Phonation et déglutition	6
Troubles de la fluence	5
Aphasiologie	7
Pathologies neuro-évolutives	7
Audition	5
Handicap	5

Cette année, les anciens étudiants se sentent le plus préparés en **communication et langage oral**, en **langage écrit, graphisme et écriture**, en **aphasiologie** et pour les **pathologies neuro-évolutives**, avec des médianes de **7**. Viennent ensuite la **phonation et la déglutition**. Plusieurs étudiants ont fait remarquer qu'ils auraient séparé ces deux domaines et qu'ils se sentaient beaucoup plus à l'aise en déglutition qu'en phonation, avec une médiane de **6**. Avec des médianes de **5** dans ces domaines, les néo-diplômés avouent se sentir moins prêts à rééduquer la **cognition mathématique**, le **trouble de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales**, les **troubles de la fluence**, l'**audition** et le **handicap**.

Dans la partie "réponse libre", les anciens étudiants insistent sur le fait que même si la formation théorique leur paraît plus ou moins suffisante, c'est surtout l'observation des différents domaines en stage qui fait la différence, ainsi que leur appétence personnelle qui les oriente vers certains domaines en particulier. Par conséquent, les domaines pour lesquels ils se sentent le plus prêts correspondent à ceux qui sont le plus souvent observés en stage en libéral (langage oral, langage écrit, aphasiologie, etc.).

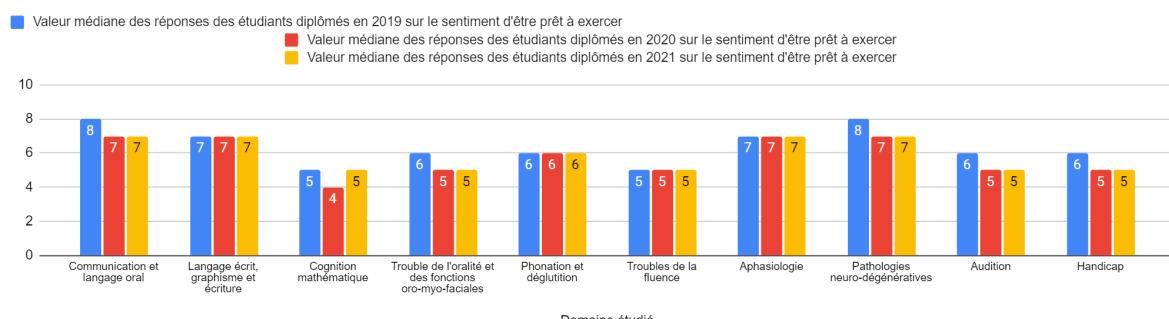
Le graphique ci-dessous présente l'évolution du sentiment d'être prêt à exercer depuis 2019. Nous pouvons remarquer que les résultats sont assez stables, même si l'on constate pour quelques domaines une baisse entre 2019 et 2020, que l'on peut expliquer par la crise sanitaire.

CONTACTS

Sophie HEULLE
 Présidente
présidence@fneo.fr
 06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
 Vice-présidente en charge des
 Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
 07.63.64.01.11

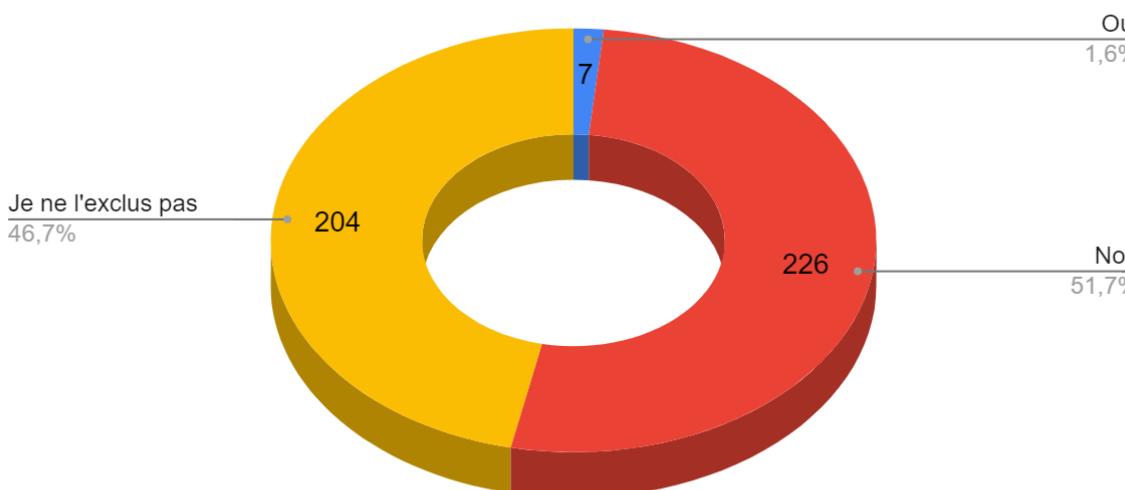
Valeurs médianes des néo-diplômés 2019, 2020 et 2021 sur leur sentiment d'être prêt à exercer en fonction des domaines étudiés



Orientation vers la recherche

Cette année, nous avons tenté d'approfondir la partie "Recherche" dans le questionnaire. Tous les résultats ne seront pas publiés dans cette synthèse, mais nous avons pris en compte les remarques rédigées dans les zones d'expression libre pour continuer à améliorer notre récolte de données.

Volonté des néo-diplômés de s'orienter vers la recherche



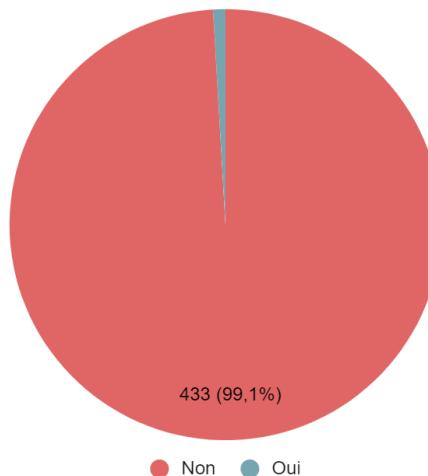
Cette année, **7 néo-diplômés affirment vouloir continuer dans la recherche**, notamment en s'orientant vers des master en sciences biomédicales ou neurosciences. 51,7% ne souhaitent pas s'orienter vers la recherche, en 2020 ils étaient 60,6% à ne pas l'envisager et en 2019 ils étaient 51,3%. Le résultat semble donc stable entre 2019 et 2021, mais cette stabilité serait à confirmer au fil des années.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Néo-diplômés s'orientant vers un doctorat cette année



4 néo-diplômés s'orientent vers un doctorat cette année, ce qui ne représente que 0,9% d'entre eux.

Nous souhaitons mettre en avant le fait qu'il n'existe toujours pas de Conseil National des Universités (CNU) orthophonie. La création de ce dernier permettrait sans doute de faciliter l'accès à la recherche en orthophonie et d'augmenter le nombre d'étudiants qui se tourneraient vers ce parcours.

Bien-être des étudiants

Pour finir, il nous paraissait important d'avoir le ressenti des étudiants sur leur parcours d'études en orthophonie en général et sur leur état de bien-être à l'approche de leur début professionnel, surtout compte-tenu de la situation sanitaire.

Les étudiants pouvaient répondre sur une échelle de 1 à 10. Le 1 signifie "Pas bien du tout" tandis que le 10 signifie "Parfaitement bien". Nous avons calculé ici les moyennes et les médianes afin de voir s'il y avait une grande différence entre ces deux valeurs.

A l'issue de la dernière année, les étudiants ont donné une note moyenne de 6,5 et la note médiane est de 7 sur 10. En moyenne, les étudiants se sentent relativement bien à la fin de leur 5ème année, ce qui est bien évidemment positif.

Nous avons voulu comparer en leur demandant leur ressenti sur les cinq années de formation, afin de voir si la dernière année était ressentie comme étant plus éprouvante que le reste du cursus. Il en ressort une note moyenne de 6,4 et une note médiane de 7.

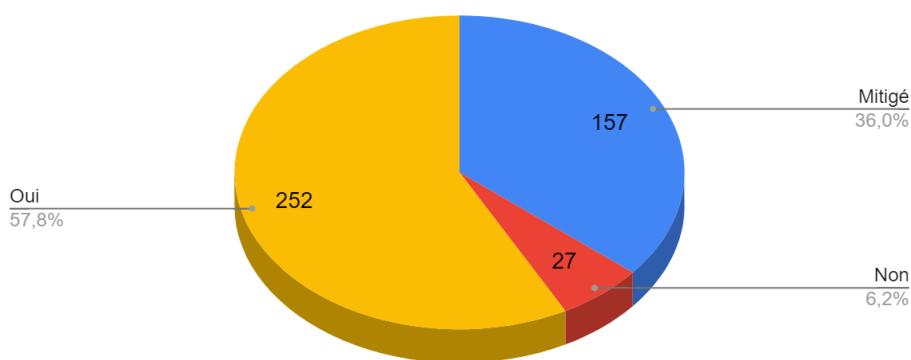
Les résultats sont donc presque égaux, ce qui montre que les néo-diplômés ne ressentent pas la dernière année comme étant plus difficile à vivre que les autres.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Les études en orthophonie pour les néo-diplômés : resteront-elles un bon souvenir ?



Enfin, plus de la moitié des étudiants, soit **57,8%**, affirment que leurs études en orthophonie resteront un bon souvenir, 36% sont mitigés et 6,2% garderont un mauvais souvenir de leurs études. Ce chiffre non négligeable nous met en garde et sera à surveiller les années suivantes.

Conclusion

Les résultats de cette enquête montrent, cette année encore, l'**importance et la légitimité des revendications portées** par les étudiants en orthophonie, mais également par les professionnels.

Il apparaît clairement que l'aspect financier pousse les néo-diplômés à choisir l'exercice libéral plutôt le salariat, ou à ne pas le considérer comme un mode d'exercice envisageable sur le long terme. Cela impacte tout d'abord les patients, qui sont privés d'orthophonie dans les structures, mais cela encombre également les cabinets libéraux, qui voient leur nombre de patients augmenter et leur liste d'attente se rallonger. De plus, cela joue sur la formation des étudiants, puisque les lieux de stage se raréfient et que les intervenants travaillant en structure deviennent inexistant. Or, les chiffres de cette synthèse montrent bien que **les stages sont décisifs quant au choix d'installation**. Ainsi, un cercle vicieux s'ancre de plus en plus dans le monde de l'orthophonie. Qui dit moins de terrains de stage dit moins d'enseignements sur le salariat, ce qui engendre une sous-représentation du salariat et donc une attractivité encore amoindrie. **Une juste reconnaissance des compétences des orthophonistes ainsi qu'une revalorisation des salaires signifiante semble donc être une priorité pour améliorer l'offre et l'accès aux soins des patients**. Même si le Ségur a permis de faire apparaître des augmentations salariales, celles-ci ne sont clairement pas suffisantes et ne correspondent toujours pas au grade Master obtenu depuis maintenant huit ans.

De plus, il est clair que les stages influencent non seulement le mode d'installation, mais également le lieu. Or, pour que le nombre d'orthophonistes s'équilibre sur le territoire, il est nécessaire que les étudiants aient accès à des lieux de stage plus éloignés des grandes villes, où se situent les centres de formation. Cela ne se fera que si **une indemnisation nationale des frais kilométriques est mise en place pour les stages**.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11

Ce n'est que de cette façon que les étudiants, bien souvent limités financièrement, pourront se permettre de se déplacer jusque dans les zones très sous-dotées et ainsi harmoniser l'offre en orthophonie.

Pour finir, il est important de noter que si les néo-diplômés de 2021 ont été moins impactés par la crise sanitaire que la promotion précédente, il existe encore des séquelles de cette situation. Maintenant que tous les établissements ont eu le temps de s'adapter, il est nécessaire d'assurer **une continuité pédagogique optimale pour tous les étudiants**, afin que ceux-ci retrouvent une assurance et une confiance en eux parfois altérées. De plus, encore trop d'étudiants ne se sentent pas assez prêts face aux diverses démarches administratives. Une réflexion serait à mener pour améliorer cela et proposer plus de temps de préparation à ces démarches, mais également plus de travaux de mise en pratique.



CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
présidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Amélie BESSIEUX
Vice-présidente en charge des
Perspectives Professionnelles
perspectivespro@fneo.fr
07.63.64.01.11